

AI-JE BIEN FAIT ?

Par Profil supprimé Postée le 29/05/2014 11:48

Mon conjoint boit depuis des années. Il a fait une cure, pris des traitements. Je l'ai quitté pendant deux mois et je suis revenue en voulant vraiment croire qu'il avait eu cet électrochoc comme il disait.
Ca a tenu deux mois. Aujourd'hui je suis de retour chez maman. Il me supplie de revenir me promet que c'est bon il va se soigner.
Je lui ai dit d'agir et que je verrai après...je l'aime et l'entendre me fait mal....
Ai je bien fait de lui répondre? De lui laisser l'espoir d'une chance ?

Mise en ligne le 30/05/2014

Bonjour,

Face au mal-être de votre conjoint et à la souffrance que cela génère chez vous, vous ne savez plus comment réagir, ayant cependant fait le choix de ne plus vivre avec lui. Il n'y a pas de conduite type à tenir pour tenter d'aider un proche, chaque situation étant unique. Il est possible que votre éloignement et l'espoir que vous lui donnez viennent contribuer à son avancée face à son problème d'alcool, sans que personne ne puisse toutefois en avoir la certitude.

Faire face à un problème d'alcool prend dans la plupart des cas beaucoup de temps, et ce parcours est souvent jaloné de hauts et de bas. Accompagner l'autre face à ses problèmes n'est pas toujours facile à gérer, et il est essentiel de savoir se préserver lorsque cela est nécessaire, ce que vous semblez avoir déjà compris. Sachez qu'il est possible de recevoir un soutien et d'éventuels conseils dans un centre de soins en addictologie, et ce même si votre conjoint ne souhaite éventuellement pas s'y rendre. Des entretiens individuels réguliers avec des professionnels spécialisés, travailleurs sociaux ou psychologues par exemple, sont proposés. L'aide y est gratuite et confidentielle.

N'ayant pas connaissance de votre département, nous sommes dans l'impossibilité de pouvoir vous orienter. Afin d'obtenir les coordonnées d'une structure proche de chez vous, vous pouvez nous appeler tous les jours de 8h à 2h au 0980.980.930 (appel anonyme et non surtaxé). Outre cette possibilité d'orientation, vous pourrez, lors de cet appel, être soutenue et conseillée.

Cordialement.
